



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Le COBARIC dépose un mémoire au BAPE concernant Énergie Est

Sainte-Marie, le 25 avril 2016 – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) a déposé un mémoire contenant quatorze recommandations au Bureau d’audience publique sur l’environnement (BAPE) dans le cadre de la consultation publique entourant le projet d’oléoduc Énergie Est.

Avec ce mémoire, le COBARIC souhaite insister sur certains éléments qui soulèvent encore des inquiétudes quant aux impacts du projet au cours des phases de construction et d’exploitation de l’oléoduc. Les recommandations portent spécifiquement sur l’intégrité des écosystèmes aquatiques et des milieux naturels et humides, l’approvisionnement en eau potable, la sécurité du pipeline et la capacité d’intervention en cas de déversement.

Le projet d’oléoduc Énergie Est, tel que présenté par TransCanada, sillonnera 20,8 km linéaires dans la portion aval du bassin versant de la rivière Chaudière, dont 7,6 km en milieux humides. Au total, 35 tronçons de cours d’eau seront franchis, dont 31 cours d’eau distincts, mais tous tributaires de la rivière Chaudière.

La rivière Chaudière ayant déjà subi des dommages importants en raison du déversement d’hydrocarbures survenu en 2013 à Lac-Mégantic, le COBARIC est préoccupé par l’impact potentiel de ce projet sur les ressources hydriques du bassin versant. La vision d’avenir pour le bassin versant étant « Des eaux saines et accessibles pour tous », le COBARIC s’attend à ce que TransCanada mette en place toutes les mesures requises pour ne pas mettre en péril l’atteinte de ce but.

Bien que le BAPE soit pour le moment suspendu, il est tout de même possible de consulter le mémoire ici : <http://cobaric.qc.ca/documentation/publications/>.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d’organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l’eau à l’échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l’eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l’eau du territoire.

- 30 -

Source :

Jean-François Verrette
Responsable des communications
Téléphone : (418) 389-0476
Télécopieur : (418) 387-7060
Courriel : communications@cobaric.qc.ca

Pour information :

Annie Ouellet
Directrice générale
Téléphone : (418) 389-0476
Télécopieur : (418) 387-7060
Courriel : direction@cobaric.qc.ca

